



Projet, le 14 novembre 2008

Réunion extraordinaire de l'Association des Sénats d'Europe consacrée au 15^e anniversaire du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie

Saint-Pétersbourg, le 13-15 novembre 2008

DECLARATION FINALE

Les chefs de délégations de hautes chambres des parlements qui ont pris part à la réunion extraordinaire de l'Association des Sénats d'Europe, consacrée au 15^e anniversaire de la création du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie et à la discussion du rôle des sénats d'Europe dans les réalités politiques de nos jours,

- félicitent le Conseil de la Fédération à l'occasion de cet événement solennel et lui souhaitent du succès dans les activités futures visant à renforcer les institutions de la démocratie représentative en Russie et à développer le parlementarisme européen;
- notent que les contacts multilatéraux entre les hautes chambres des parlements, aussi bien que leur participation active dans le travail des organisations parlementaires internationales ouvrent de larges possibilités pour une franche et fructueuse communication entre les députés de différents pays, contribuent à améliorer la diplomatie parlementaire et renforce la confiance entre les nations;
- considèrent qu'avec l'apparition de nouvelles menaces à la sécurité universelle, une des tâches prioritaires des parlements consiste à renforcer la coopération internationale pour faire face à ces menaces et, en outre, à consolider la sécurité européenne basée sur l'héritage culturel et historique commun et sur les approches similaires des nations européennes des valeurs fondamentales;

- sont fermement convaincus que le rôle particulier des hautes chambres de parlements se manifeste par le renforcement de l'interaction du centre avec les régions en assurant la représentation des intérêts régionaux lors de l'adaptation des actes législatifs du niveau national, par l'utilisation des instruments de contrôle efficaces de la part de l'État et de la société civile de la mise en oeuvre des décisions prises;
- soulignent que dans le monde contemporain qui change d'une façon dynamique le rôle des parlements bicaméraux augmente en ce qui concerne le développement multiforme du dialogue culturel, interconfessionnel et intercivilisationnel très important et sollicité actuellement;
- notent avec satisfaction que l'effet positif du bicamérisme qui s'impose d'une façon de plus en plus répandue se manifeste réellement par l'amélioration continue de la qualité des lois adoptées ainsi que par la création d'un système efficace de filtrage des initiatives législatives et par l'exigence accrue envers leur préparation méticuleuse;
- saluent à cette occasion historique la participation à la réunion du représentant de l'Association des Sénats, Shoora et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde Arabe et espèrent pour les relations constructives et les échanges fructueux pendant le développement du rôle et du travail de l'Association;
- expriment une ferme certitude que l'Association des Sénats d'Europe continuera à apporter toute l'assistance possible aux organismes nationaux du pouvoir législatif dans le domaine du renforcement de la démocratie parlementaire, de la consolidation de l'Etat de droit, de l'approfondissement de la coopération des pays-membres de l'Association dans le cadre des organisations internationales et de la consolidation de l'identité européenne.